



Rapport du maire

Dès le retour des Fêtes le Conseil municipal a repris ses travaux, la première séance s'est tenue le 11 janvier dernier. Comme nous ne sommes pas en mesure d'accueillir le public ni même de nous réunir en personne à cause du couvre-feu, les rencontres se font en visioconférence et l'enregistrement vous est rendu disponible sur le site Internet de la municipalité ou sur la page Facebook. Les citoyennes et citoyens ont toujours la possibilité d'acheminer des questions avant le début de la séance mensuelle.

Après avoir adopté le budget 2021, nous sommes déjà à travailler à la réalisation des projets qui y étaient prévus.

Nous avons lancé l'appel d'offres pour la construction du nouveau Chalet des loisirs. Les soumissions pourront être analysées d'ici la fin du mois pour que le contrat soit octroyé à la séance de mars, si les coûts sont en phase avec les prévisions budgétaires.

D'autres appels d'offres sont travaillés actuellement pour les travaux qui doivent se réaliser à l'usine d'épuration des eaux usées cette année, afin que les contrats soient octroyés.

Avec l'ensemble des municipalités de la MRC, Massueville entreprendra au cours des prochains mois le renouvellement de sa politique des Aînés et du plan d'action qui s'y rattache. L'impossibilité de réunir des gens, à cause des mesures sanitaires en vigueur, nous limite actuellement mais nous cherchons des moyens pour faire cheminer ce dossier.

Je termine en souhaitant que les effets des mesures sanitaires actuellement en vigueur, ainsi que ceux du couvre-feu, ne vous créent pas trop de problèmes. Je vous remercie des efforts que vous faites pour respecter ces mesures qui n'existent que pour protéger notre santé à tous et celles de nos proches afin que nous puissions tous reprendre contacts avec les gens qui sont importants pour nous le plus rapidement possible.

Denis Marion
Maire